



OSMO ENGRAIS ARBRES FRUITIERS

CARACTERISTIQUES

OSMO ARBRES FRUITIERS est un engrais naturel à action douce et de longue durée (3 à 4 mois). Cette formule équilibrée contient uniquement des matières premières de haute qualité respectueuses de la nature. Elle convient pour pommes, poires, prunes et cerises. Mais aussi d'autres arbres fruitiers. Le supplément de potassium renforce le goût et assure une belle récolte. De plus cela renforce la résistance contre les maladies. La matière organique de cet engrais est transformée par les organismes vivant dans le sol. Ceci améliore la structure du sol.

UTILISATION

J F M A M J J A S O N D

Plantation à l'automne:

Plantation: 150-200 g/m²

(1,5 à 2 kg par 10 m²).

Au printemps et 2 mois avant la formation des fruits: 50-100 g/m² (0,5 à 1 kg par 10 m²).

Plantation au printemps:

50-100 g/m²

(0,5 à 1 kg par 10 m²).

Deux mois avant la formation des fruits: 50-100 g/m² (0,5 à 1 kg par 10 m²).

Lors de la préparation du terreau:

5 g par litre de terreau (uniquement pour du terreau non-fertilisé).

1 poignée = ± 50g.

CONSEIL PRATIQUE

ASTUCE 1

Les arbres fruitiers existent en variétés basses tiges, mi- tiges et hautes tiges. Vous n'avez pas beaucoup de place? Prenez des arbres basses tiges ou mi-tiges. Celà a aussi des avantages: pour récolter, pour élaguer et pour combattre les maladies et les insectes, c'est un peu plus simple qu'avec des arbres hautes tiges.

ASTUCE 2

En fonction du résultat voulu, vous devez élaguer l'arbre en arrière-saison ou en avant-saison. Si vous élaguez à la fin d'automne, cela va mener à une forte formation de jeunes pousses l'année prochaine. Élaguer en février favorise la formation des fruits.

DESCRIPTION TECHNIQUE

ENGRAIS

Engrais composé organique-minéral NPK (Mg) 4-6-12 (4).



GARANTIES

4% d'azote total (N), dont

4% d'azote organique

6% d'anhydride phosphorique (P₂O₅) soluble dans les acides minéraux

12% d'oxyde de potassium (K₂O) soluble dans l'eau

4% d'oxyde de magnésium (MgO) soluble dans les acides minéraux

30% de matières organiques

Matières organiques, Norg, P₂O₅ provenant de farine animale, de sang desséché, de farine de plumes, de coques de cacao et de vinasse.

Pauvre en chlore. Contient des sous-produits d'origine animale de cat. voir dos de l'emballage.

Conserver hors de portée des enfants et des animaux.

Indiqué pour la culture biologique. Contient uniquement des produits autorisés dans l'annexe I du règlement (CE) n° 889/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil relatif à la production biologique, tel que modifié.

ÉMIETTÉ